

La collation

Elle n'est plus recommandée en maternelle pour respecter les besoins nutritionnels des enfants.

Cependant, on peut présenter à l'accueil un encas si les familles ont confirmé que certains enfants n'arrivent pas à déjeuner au lever.

Les enseignants ont remarqué pour les matinées de trois heures et demi une réelle demande de certains enfants. Une légère collation à base de fruits, de biscottes peut leur être proposée à l'accueil ou à mi matinée, à la demande.